

CAP DES CADRES A DU 05/01/2010
GESTION PUBLIQUE

Présents : Monsieur PECLIER, Mesdames ASSOULINE et NICOLAS pour la parité administrative, Messieurs CINQ, NEGRE, PUGNIERE pour la parité syndicale.

MUTATIONS DES INSPECTEURS :1/ MOUVEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA DERNIERE CAP :

	POSTE D'ORIGINE	AFFECTATION
AURELIEN BERTHELOT	ENT	ASSISTANT AUDITEUR
VALERIE KILAR	ENT	DDFIP CEPL
FREDERIC PENET	ENT	DDFIP REC CTX
MURIELLE BUSBY	CHARGE DE MISSION	DETACHEE CNRS (RP)
MICHELE CARREGA	ADJOINT VENCE	ROQUEBILIERE (RP)
CHANTAL VICTORIA	ASSISTANTE AUDITRICE	NOUVELLE CALEDONIE(1/1/10)
PIERRE MAZZIA	DOMAINES EVALUATIONS	RETRAITE AU 2/12/2009
JEAN JACQUES WOJCIK	DOMAINES GPP	RETRAITE AU 31/12/2009

2/ DEPART DU DEPARTEMENT

JM PUGNIERE	CANNES MUNICIPALE	<u>Maussane les alpillés(13)</u>
--------------------	--------------------------	----------------------------------

3/ MUTATIONS INTERNES

La direction locale a demandé l'implantation de quatre emplois d'adjoints à Menton municipale, Antibes municipale, Levens et au PRS. Cela a permis trois mouvements internes, le dernier(Antibes municipale) étant certainement pourvu au prochain mouvement.

CHRISTOPHE GIORDANO	DDFIP SRTL	VENCE
LUCETTE GUEDJ	ARENES VERDI	PRS
CHRISTINE CHAPUIS	DDFIP HELIOS	MENTON MUNICIPALE
GERALDINE ROCHEREAU	ROQUEBILIERE	LEVENS

Plusieurs demandes internes pour le PRS : C'est l'ancienneté du grade, ensuite l'ancienneté dans le poste d'origine qui a été le critère déterminant

4/ARRIVEES DANS LE DEPARTEMENT

AUDREY FERRARIS	TG 2A	DDFIP CH MISSION
SOPHIE BELTRA	RGF	ARENES VERDI
STEPHANE ALENGRY	TG 28	DDFIP SRLT
LILIAN MENDES	TG 93	CANNES MUNICIPALE
GEORGES TOURNIER	DGFIP	DI ANALYSTE

On constate un seul départ du département pour cinq arrivées.
Tous les nouveaux arrivants ont obtenu satisfaction, en tous cas pour ce qui concerne leur résidence administrative.

LISTE D'APTITUDE DE B EN A

PASCAL DUMAS *	DDFIP SRLT
PASCALE NOWICKI *	DDFIP LIAISON REM
AGNES MAUREL *	RF GRASSE
JACKY VERPLAETSE	DDFIP PENSIONS
SYLVIANE DELAUTRE	MANDELIEU LES TOURRADES
MONIQUE PERES	L'ESCARENE
CHRISTIANE MACKOWIAK	NICE MUNICIPALE
MICHEL TIBERTI	DDFIP LIAISON REM

* Déjà classés l'an dernier.

Compte tenu de la modification de certaines règles de gestion, notamment la fin de la limite d'âge pour les promotions par tableaux d'avancement à Receveur Percepteur, l'Administration a évolué sur le choix des dossiers des candidats. Tenant compte du recul de l'âge de départ à la retraite, et de l'allongement mécanique de la durée des carrières qui en découlent, la direction locale préfère promouvoir, à qualité de dossier équivalent, des agents plus anciens qu'auparavant.

De plus, par rapport à l'origine des demandes, l'équilibre est complet entre la Direction Départementale et les postes comptables (4/4)